

# Le p è r e s

COURRIER CONFÉDÉRAL

**CGT**

**A** lors que la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader, gangrenant l'ensemble de la vie sociale et économique, la question de l'action est des plus déterminantes. Il est de la plus urgente priorité de créer les conditions, avec les salariés, pour que se développent des actions multiformes. La CGT doit être à l'initiative, s'adressant et débattant avec les salariés, élaborant avec eux des propositions offensives.

Protection sociale, Unedic, flexibilité, pouvoir d'achat, retraite, qualité de la vie, remise en cause des statuts et des acquis sont autant de problèmes, autant de maux qui découlent directement du recul de l'emploi.

Freiner et inverser cette cynique logique nécessite un puissant mouvement d'actions collectives, impulsées par un mouvement syndical à l'initiative. Or, tout confirme

que les salariés, dans leurs diversités, ont du mal à se retrouver dans le syndicalisme tel qu'il est. Que celui-ci ne soit pas en mesure d'opposer un front convergent est


un véritable drame pour les salariés et pour le pays.

La décision prise par la Commission exécutive du 7 janvier, de proposer à toutes les confédérations du pays d'engager, ensemble, une grande campagne de mobilisation des salariés autour de trois ou quatre thèmes forts liés à

l'emploi avec, en bonne place, le problème de la réduction du temps de travail, constitue un formidable défi.

Une réponse favorable à cette proposition serait de nature à redynamiser confiance et combativité. La CGT est ouverte à toutes les rencontres, tous les contacts susceptibles de faire progresser l'action au niveau des enjeux posés.

**Le Courrier confédéral**

  
**Actions  
Mobilisation  
Syndicalisation**

**N° 16.**

Nouvelle formule

**Repères CGT**

Courrier confédéral.  
Bulletin d'information du  
Bureau confédéral  
Directeur de la publication :  
Alain Obadia  
CP N° 1830 D 73  
263 rue de Paris,  
93516 Montreuil cedex  
prix 3,60 Fr

**SOMMAIRE**

**Inspection du Travail**

Centenaire - Final

**Echos**

Travaux de la Commission  
exécutive

## **Transports**

*12 janvier : journée d'action sur le droit de grève dans les transports.*

## **PTT (en Gironde)**

*L'action contre la suppression d'emplois a permis d'obtenir le maintien d'un emploi 1/2 et de deux auxiliaires.*

## **Entreprise Sour- dillon Esurer (Métaux) (Indre et Loire)**

*Grève de 48 heures suivie à 100 % (production), les salariés obtiennent + 3,5 % d'augmentation de salaire et une prime de fin d'année de 3 000 francs.*

## **Entreprise Dalle et Lecomte (Halluin) (Nord)**

*Après action pour embauche de CDD, sept emplois sont obtenus.*

## **GEC Alsthom (Havre)**

*Après l'action de grève de 24 h. contre le chômage technique, les salariés ont obtenu la suppression des trois jours chômés et le paiement des jours de grève.*

## **Mairie de Sorgues (Vau- cluse)**

*Après deux ans de lutte avec la CGT contre le licenciement arbitraire du Directeur des sports, celui-ci a été réintégré.*



# **Inspection du Travail Centenaire - Final**

**L**e 19 janvier, à l'Arche de la Défense, le ministère du Travail organise une célébration très officielle du centenaire de l'Inspection du Travail.

- Ouverture par M. Jacques Delors, Président de la Commission des Communautés Européennes,

- Patronage et clôture par le Président de la République.

- Au milieu :

le matin, quatre ateliers traitant de l'évolution des missions de l'Inspection du Travail l'après-midi, quatre tables rondes autour de l'évolution du travail dans la Société.

Conclusion du ministre du Travail, Mme Martine Aubry.

- Participants invités :

1 600 fonctionnaires des différents grades des services d'Inspection. Parmi eux, des adhérents et militants CGT.

1 000 partenaires utilisateurs de l'Inspection dont des militants, dirigeants des diverses Confédérations, des personnalités, universitaires, journalistes français et étrangers.

Une délégation confédérale sera présente et active à cette journée et sera conduite par Louis Viannet, qui lui-même participera à une table ronde (n° 2 : Où va le travail humain ?).

Un stand CGT situé à l'espace rencontre sera un moyen d'expression à la fois pour faire connaître les besoins tant des personnels de l'Inspection que des salariés théoriquement bénéficiaires de ce service public.

Puisqu'il ne s'agit pas de cautionner une initiative officielle située de surcroît en pleine campagne électorale, la présence des militants de la CGT

dans les différents ateliers et tables rondes doit être un moyen, comme cela a été le cas dans les différentes initiatives (les nôtres et celles organisées dans les régions par le ministère) d'exprimer, avec force et diversité, ce que l'on a à dire sur l'Inspection du Travail, la situation des salariés, ce qu'on veut pour maintenant et après.

On trouvera des points de repère sérieux dans le dossier de huit pages sur l'Inspection du Travail de la VO n° 2514 du 2 au 8 novembre 1992 ainsi que dans le numéro spécial du Droit Ouvrier de décembre 1992.

Tous renseignements peuvent être demandés à :

Pascal Rennes, Secteur LDAH,  
Tél : 48.51.81.32.

ou Philippe Portmann, FD Services  
Publics , tél : 48.51.83.74.



## Travaux de la Commission exécutive

La Commission exécutive s'est réunie le 7 janvier. A partir d'un rapport présenté par Louis Viannet, elle a débattu des priorités d'actions pour ce début d'année.

Incontestablement, 1993 sera une année importante à de nombreux égards.

L'emploi est la préoccupation et l'enjeu majeur. Le débat sur ce sujet a mis l'accent sur la nécessité pour la CGT d'être crédible, compris, tout en étant capable d'innover, d'être plus et mieux force de propositions, d'élaborer avec les salariés, bien plus en amont, des propositions alternatives. Celles-ci ne devant pas conduire, comme cela fut souligné, à adopter une stratégie d'adaptation à la crise ou de renoncement. La nécessité d'articuler Emploi/industrie a été fortement soulignée.

Cette intervention dynamique et offensive sur l'emploi doit s'accompagner d'une fine réflexion sur le concept de besoins, en articulant plus précisément le nécessaire et le possible. Nécessité aussi de mieux travailler les diversités dans l'entreprise, mais aussi dans la branche. N'avons-nous pas trop souvent une conception rabougrie de l'activité diversifiée ?

Cette volonté doit aussi s'exprimer dans la plus grande attention qu'il nous faut porter au problème des chômeurs.

Concernant Manufrance et l'initiative nationale sur les libertés organisée à Lyon le 31 mars, jour du jugement en Appel, le débat a beaucoup insisté sur l'importance de ne pas "réduire" cette action aux seuls aspects de solidarité, mais au contraire d'en faire un vaste mouvement de luttes revendicatives sur le droit au travail,

les libertés, la dignité, le droit d'exercice syndical et de soutien aux militants de Manufrance. La réussite d'une telle manifestation requiert l'engagement de toute la CGT.

La proposition d'une interpellation de la CGT aux autres organisations syndicales pour la relance, ou la reprise de l'unité d'action a été aussi abordé au cours des travaux de la CE.

L'urgence et l'acuité d'une telle démarche justifie de l'entreprendre sans préalable et avec la volonté de bousculer et de dépasser l'immobilisme actuel.

Plusieurs intervenants sont revenus sur le résultat des élections prud'homales. Pour certains, le haut niveau d'abstention constitue une sanction ou un désaveu des organisations syndicales, d'autres estiment qu'il s'agit d'un recul de citoyenneté touchant toutes les consultations électorales.

En tout état de cause, ces résultats témoignent de quatre réalités concrètes : les plans de recomposition du champ syndical ont échoués, les stratégies consensuelles de la CFDT et de FO n'ont pas porté leurs fruits, la CGT reste la plus forte et la plus représentative des organisations syndicales, mais l'esprit et le souffle du 44<sup>e</sup> Congrès rencontrent des difficultés pour se traduire en terme de reconquête d'influence.

Autre point largement débattu, l'attitude de la CGT à l'égard des prochaines élections législatives. Le fait que la CGT ne donne pas de consigne de vote (comme l'a proposé le rapport). Dans le même temps, ni neutre, ni indifférente, en restant syndicale et argumentée, la CGT interviendra dans le débat à partir de

ses propres positions, analyses et propositions. Ce qui implique de bien clarifier nos positions sur toutes les questions revendicatives.

Dans ses conclusions, Louis Viannet a insisté sur la nécessité d'améliorer à la fois la qualité de l'activité syndicale sur le lieu de travail et la prise en compte de toutes les diversités. S'il faut donner de la crédibilité à nos arguments, il convient aussi d'en montrer le caractère objectif.

La situation de l'emploi est dramatique et appelle une intervention CGT de haut niveau. Le Secrétaire général a rappelé que la campagne pour l'unité d'action était dictée par notre volonté de rechercher tous les moyens pour développer le mouvement revendicatif, de faire bouger la situation.

Il a, d'autre part, attiré l'attention de la CE sur le retard important des commandes de VO Impôt et de règlement FNI et cotisations. Ces retards sont très préoccupants et appellent des mesures immédiates.

### **PROPOSITIONS DE LA CE**

- Lettre de Louis Viannet aux autres confédérations pour favoriser un processus unitaire.
- Manifestation nationale à Lyon le 31 mars pour les libertés, le droit au travail, l'exercice du droit syndical et le soutien aux militants de Manufrance.
- Faire de la dernière semaine de janvier une semaine de placement accrue des FNI, y porter le plus d'efforts possibles.

La prochaine Commission exécutive se réunira les 3 (après-midi) et 4 février.

### **■ RAPPEL**

**25 janvier  
1993  
VO Spécial  
Impôt :  
28,00 francs.**

*Engager une vaste bataille de diffusion de la VO Impôt, c'est aussi démultiplier les contacts, les échanges avec les salariés, l'occasion de s'adresser à eux à grande échelle.*

### **A** **GENDA**

#### **16-17 janvier**

*La CGT sera représentée à la Conférence internationale sur les interdits professionnels en Allemagne et en Europe (Berlin).*

#### **19 janvier**

*Participation de la CGT à la Célébration de la Journée nationale du Centenaire de l'Inspection du Travail. Délégation CGT conduite par Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT.*

#### **19 au 24 janvier**

*Alphonse Véronèse, secrétaire de la CGT, conduira la délégation CGT auprès des centrales syndicales indépendantes d'Ukraine, de Belarus et de Russie.*

#### **21 janvier**

*9 h 30 : rencontre CGT-ministre de l'Industrie.*